

LE CENTRE MÉDICAL ET JURIDIQUE AVANCE!

PAGE 6

URBANISME
LES ENJEUX DU PLUI
DU PAYS D'AIX

PAGE 9

LOGEMENT
UNE ACCESSION
À LA PROPRIÉTÉ

PAGE 12

SPORT
UN ÉVÈNEMENT
«TERRE DE JEUX 2024»

PAGE 28

SOMMAIRE

4 ACTU'

- Vidéo protection en marche
- Elections Européennes

5 TRAVAUX ET VOIRIES

- Place des Martyrs et Accessibilité Mairie
- Chemin du Jas
- Travaux Zone d'Activité
- Pôle médical et juridique
- Travaux Cité Sud

8 URBANISME

- PLUi
- RLPi
- Guichet Unique
- Contrôle de conformité

12 LOGEMENT

- Le Restouble
- Pose de la première pierre UNICIL

26 SOCIAL

- Attribution de logements sociaux
- Bienvenue à Martine Rivière
- Aide aux personnes en situation de handicap
- Ateliers informatiques et ateliers bien-être
- Colis de Noël 2023
- Gréasque, terre de centenaires
- Le Club ES13

11 DEVELOPPEMENT DURABLE

- ONF : Plan de Gestion
- Gréasque, un village labellisé
- Plan guide
- Rond-point du Pascaret et végétalisation de la réplique du chevalement
- PACTE - Transition écologique

21 ENFANCE ET JEUNESSE

- Mise en place d'un self à l'école
- Cédric Thouvenin, le nouvel animateur sportif du collège
- Les vacances de la Loco Jeune
- Bienvenu à Sébastien Parlagreco

23 CULTURE

- Des projets pour la Bibliothèque
- Une page Facebook pour la Bibliothèque
- Les ateliers reprennent en Bibliothèque
- L'éducation artistique et culturelle au cœur de Gréasque
- Bienvenue à Séverine Commaux

25 BIENVENUE À...

- Laurence Carle
- Arnaud Locastro
- Caroline Piermaria

26 ASSOCIATIONS

- Jardin partagé
- Secours populaire

27 SPORT

- Basket Club de l'Étoile
- Résultats départementaux du Twirling Bâton
- Extension de la Maison des sportifs
- L'évènement «Terre de jeux 2024» Open Star 3x3

29 ECONOMIE

- Depoussier traiteur
- Soins à soi
- Le chalet

30 RETOUR EN IMAGES

32 EXPRESSION LIBRE

33 NUMÉROS UTILES

34 ÉTAT CIVIL & HOMMAGE

Directeur de la Publication
Michel RUIZ

Rédaction & Coordination
Comité de rédaction
Joelle BRETON

Conception graphique
Laura RIBOT
04 42 69 86 13

Crédit photos
Service Communication
& Arts / Sylvain RAVERA

Groupe Taurus
Impression
sur papier recyclé



GréasqueMAG

Hôtel de Ville
1, boulevard Marius Ollive
13850 Gréasque

Pour contacter la rédaction
contact@greasque.fr

GréasqueMAG est disponible aussi sur
www.ville-greasque.fr

 Rejoignez-nous
sur la page Facebook
Ville de Gréasque

 Rejoignez-nous
Sur Instagram
@villedeGréasque



2024 est placée sous le signe de la mise en œuvre des grands projets et d'une année riche en événements sportifs, avec en point d'orgue l'organisation des Jeux Olympiques à Paris. Gréasque, labélisée « Terre de Jeux », organise un événement sportif et festif, en juin prochain. Et la finalisation du projet d'extension de la Maison des Sportifs permettra de disposer d'un véritable dojo et d'une salle polyvalente adaptée aux sports de combat.

Ma responsabilité de Maire est en effet, non seulement le développement de nos équipements, mais aussi d'entretenir, de rénover, de rationaliser, de regrouper, dans une logique d'efficacité énergétique.

La fin des travaux d'aménagement de la place des Martyrs et la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville par ascenseur permettent de faciliter l'accès à tous, des étages de notre Maison commune, de regrouper et de continuer à améliorer le service public local.

Nous menons également de nombreuses actions environnementales et durables, avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) : végétalisation de la cour de l'Ecole élémentaire, rénovation du Centre de loisirs, mise en place d'une collecte de biodéchets au restaurant scolaire, nouveaux labels (APICité et Territoire Engagé pour la Nature), Plan guide pour une vision globale de l'aménagement durable de notre voirie et de nos espaces publics, Contrat pour la Transition écologique, aménagement de la Voirie du Parc d'Activité des Pradeaux. La réalisation du futur centre médical et juridique est un axe majeur de mon programme. Se regrouperont de nombreux professionnels aux spécialisations variées, au service des administrés.

Notre politique en termes de logements sociaux communaux est récompensée : Gréasque n'est pas une commune en état de carence et les familles Gréasquéennes peuvent accéder à de petits programmes bien intégrés.

Parallèlement, la commune s'est engagée dans une démarche volontariste pour générer des ressources locatives pérennes indispensables à l'équilibre du budget. Je remercie le Conseil Départemental et la Métropole pour leurs soutiens financiers sans lesquels notre capacité d'investissement serait très limitée.

Gréasque est un village vivant et dynamique. Les agents des services municipaux, les commerçants, artisans, entrepreneurs et bénévoles associatifs font la richesse de notre commune, toujours si actifs à offrir services, produits et manifestations de proximité.

Votre Maire, Michel Ruiz





Vidéoprotection en marche

Afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens dans le village, un système de vidéoprotection est constitué de 17 caméras disposées dans des points sensibles de la commune. Toutes les entrées et sorties de ville sont équipées et les véhicules entrant ou sortant de Gréasque pourront être visualisés en cas de besoin.

Les autres sont placées dans différents points du village tels que : les entrées des écoles et du collège, le stade, le cimetière, le PHO et les rond-points. Les caméras sont équipées d'un système de lecture de plaques d'immatriculation.

Toutes ces images sont enregistrées en permanence et stockées dans une base de données située dans un « Centre de visionnage » entièrement sécurisé. Celui-ci n'est accessible qu'aux personnes assermentées.

Ce dispositif est évolutif et pourra être complété si besoin.

Elections Européennes



Le 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs **représentants au Parlement européen** qui seront élus pour les 5 prochaines années. Le scrutin se déroule en un seul tour. **Pour les personnes non encore inscrites sur les listes électorales de la Commune, il est possible de s'inscrire jusqu'au 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne et jusqu'au 3 mai 2024 pour les inscriptions en mairie.** Tous les électeurs français ou européens seront appelés à voter pour élire 81 représentants pour la France sachant que les eurodéputés seront au nombre de 720.

En France, les représentants au Parlement européen sont élus au scrutin proportionnel plurinominal avec liste unique :

- Chaque parti présente une liste de candidats aux élections européennes valable pour tout le territoire. La circonscription, c'est la France entière.
- Les électeurs votent pour une liste et non pour un candidat individuel.
- Les sièges sont répartis en fonction du pourcentage de voix obtenu par chaque liste.
- Au sein de chaque liste, les candidats sont élus dans l'ordre établi sur la liste en fonction du pourcentage de voix obtenu lors du vote.
- Seules les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés sont représentées au Parlement européen.

Pour rappel, la commune dispose de trois bureaux de vote :

1er bureau : Salle Louise Michel

2ème bureau : Salle des Cités

3ème bureau : Salle Raymond Galhuid

Pour toute information, contacter le service élections :
04 42 69 86 07 / secretariatdumaire@greasque.fr

Place des Martyrs et Accessibilité Mairie

L'Hôtel de Ville est actuellement accessible depuis le Boulevard Marius Ollive. Les locaux de la Mairie occupent les niveaux R+1 et R+2 du bâtiment, le rez-de-chaussée est occupé par le Cercle Musical. Un escalier, accessible depuis le hall d'entrée au rez-de-chaussée, mène vers les locaux municipaux.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la municipalité a engagé des travaux pour la mise en place d'un ascenseur et d'une passerelle extérieure. Ils seront accessibles pour tout public depuis la place des Martyrs. L'ensemble des travaux est accompagné par la réalisation d'une pergola en structure métallique sur la façade sud de la Mairie.

Les travaux engagés permettent également la mise en valeur de la Place des Martyrs, pour en faire une vitrine du centre-village tout en préservant la Bibliothèque municipale. Cette dernière fera l'objet de la pose d'une baie vitrée pour donner plus de luminosité aux lecteurs Gréasquéens. Ces changements apportent davantage de visibilité au Cercle Musical, qui pourra entreposer ses tables sous la pergola envisagée.



Chemin du Jas

Le chemin du jas fait peau neuve avec la réhabilitation de la chaussée. De nouvelles bordures sont en cours d'installation et de raccordement avec la RD46. Le passage de fourreaux permettra à terme l'enfouissement des réseaux aériens et la mise en place de futurs lampadaires d'éclairage public. Les travaux concernent la première partie du chemin sur une longueur de 300m environ. Cela améliorera considérablement les conditions d'accès à ce quartier résidentiel.



Bientôt un pôle médical et juridique

Le projet communal du pôle médical s'appuie en partie sur l'offre de soins de Filiéris (ex sécurité sociale minière) et a pour objectif principal d'**ancrer sur le territoire un pôle pluridisciplinaire en capacité de répondre durablement aux besoins de la population**. Une vingtaine de professionnels de santé ont candidaté pour intégrer le projet.

L'objectif est aussi de créer une Maison du Droit en installant l'office notarial de Maître Arculéo et un cabinet d'avocats afin de disposer de services juridiques de proximité.

Le projet global pourrait porter sur plus de 2 200 m² et un coût de construction d'environ 5 millions d'euros (hors second œuvre). L'étude préalable et l'esquisse déjà réalisées ont permis de conforter la faisabilité technique du projet. Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé et un groupement d'architectes a été sélectionné, il s'agit des cabinets SATORI et 3A architectes. L'équipe de maîtrise d'œuvre est à la tâche pour finaliser les études et préparer les marchés de travaux. L'objectif est de livrer les nouveaux locaux à l'automne 2025.



Travaux Zone d'Activité

La Zone d'Activité des Pradeaux de Gréasque regroupe aujourd'hui de nombreuses activités commerciales artisanales et industrielles. Sa création date du début des années 80 et compte 48 établissements regroupant plus de 300 emplois. Initialement implantée sur l'ancien carreau minier, la zone s'étend sur une surface de 15Ha et constitue le véritable poumon économique de la ville.

La Rénovation complète de la zone a été initiée avec la création d'une continuité piétonne sécurisée et confortable avec un aménagement paysager de qualité.

La durée des travaux ne devrait pas dépasser 12 mois et sera réalisée en concertation avec les entreprises riveraines, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole.



Travaux Cité Sud



Les travaux de renouvellement des réseaux d'adduction d'eau potable « Cité Sud » ont été entrepris le 8 janvier, la fin du chantier est prévue courant juin.

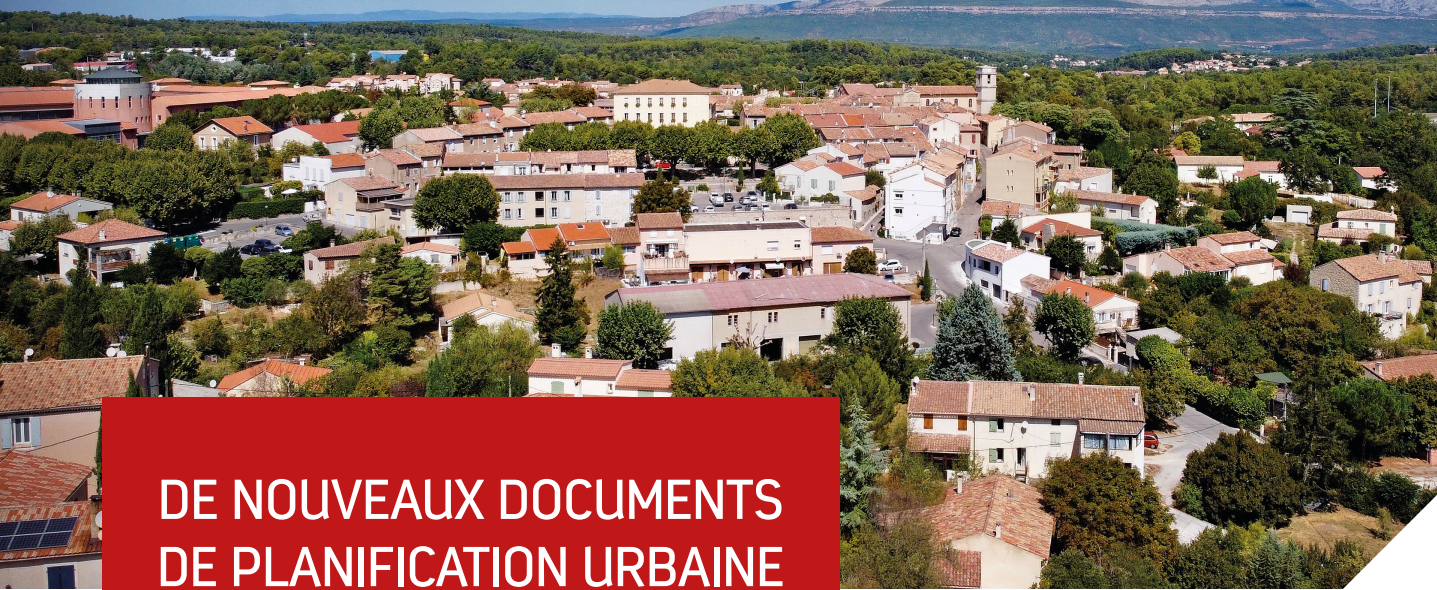
Les réseaux existants dataient des années 1960 et de nombreuses fuites avaient été détectées sur ce réseau.

Ces travaux font partie du renouvellement des réseaux vétustes sur les communes du SIBAM pour une amélioration des pertes d'eau.

L'emprise des travaux impactera les rues suivantes : **Lauriers Roses, Rue de l'Aubépine, Rue des Amandiers, Rue de la Treille, Rue du Murier.**

L'ensemble de l'opération représente 875 ml de renouvellement de canalisation et 98 reprises de branchements particuliers.

En coordination avec la SIBAM, nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour diminuer au maximum les nuisances qui pourraient être occasionnées par les travaux.



DE NOUVEAUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION URBAINE

Enquête publique sur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), et après une phase de concertation avec les communes, le Conseil Métropolitain a arrêté le projet en date du 12/10/2023. Le Conseil Municipal de la commune de Gréasque a émis un avis favorable audit projet en date du 01/12/2023.

La phase d'enquête publique, étape importante pour l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, s'est déroulée entre le 20/02/2024 et le 04/04/2024. Elle a permis aux citoyens, aux associations, aux entreprises et à toutes les parties prenantes de prendre connaissance du dossier et d'émettre des avis ou des remarques.

Pour informer la population communale de la phase d'enquête publique, la municipalité a pris la décision d'élaborer un document de communication supplémentaire.

Pour rappel, la Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour les communes du Pays d'Aix. Ce document est destiné à remplacer le Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur la commune.



Quels sont les enjeux du PLUi du Pays d'Aix ?

Ce projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'inscrit pleinement dans les dynamiques métropolitaines et dans le même temps, il répond aux enjeux spécifiques pour l'avenir du Pays d'Aix. Le document a pour vocation de planifier l'avenir des 36 communes de ce territoire. Il dessine ainsi la vocation principale des différentes zones qui le composent et leurs modalités d'aménagement. Il est conçu en étroite collaboration avec les maires des communes concernées et avec les habitants.

Le projet de PLUi est guidé par l'urgence d'agir et d'anticiper les adaptations au changement climatique. Il vise à engager le Pays d'Aix vers une transition intégrant équité sociale et développement

économique dans le respect des richesses environnementales. Il prend en compte un cadre législatif et réglementaire qui impose notamment la lutte contre l'étalement urbain et la réduction de la consommation d'espace.

Le PLUi est construit autour d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Cette pièce maîtresse du document fixe les objectifs et les orientations en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme. Le PADD s'articule autour des trois valeurs fondamentales : l'environnement, la proximité et l'attractivité.

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

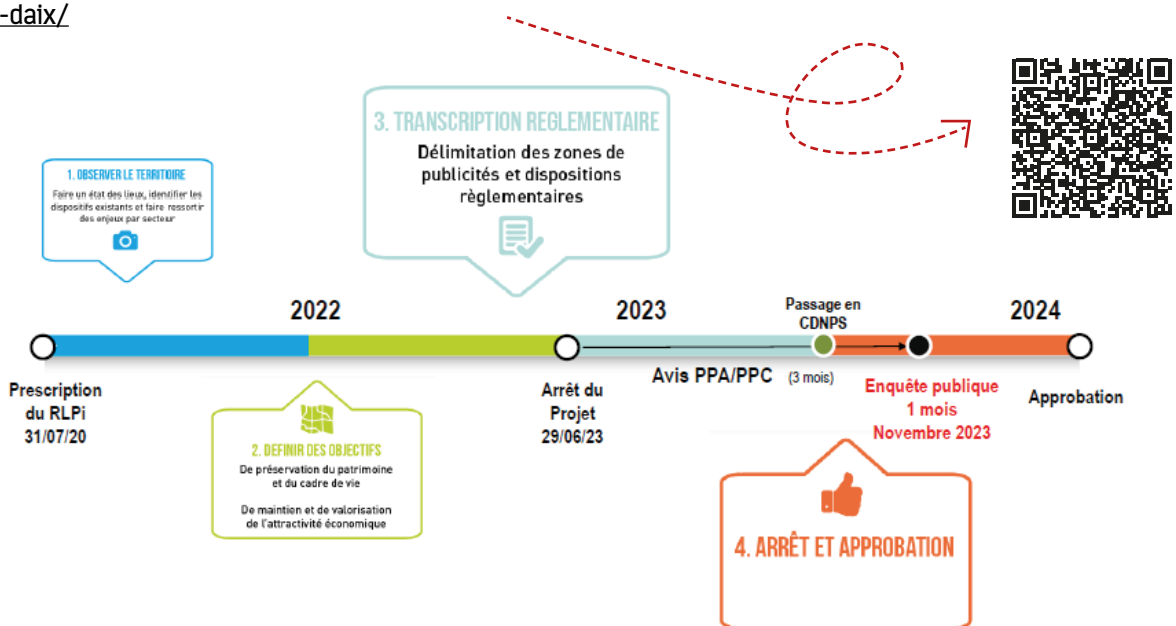
Par délibération du Conseil de Métropole du 31 juillet 2020, l'élaboration du RLPi du Pays d'Aix a été prescrite, les objectifs poursuivis et les modalités de concertation ont été définis. Ce RLPi couvre l'ensemble des 36 communes du Pays d'Aix, dont la commune de Gréasque.

En application de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, la concertation préalable s'est déroulée pendant toute la durée d'élaboration du projet de RLPi en associant avec les habitants, les associations locales et les personnes publiques associées. Après avoir tiré le bilan de cette concertation par délibération du 29 juin 2023, le Conseil de Métropole Aix-Marseille-Provence a arrêté le projet de RLPi du Pays d'Aix.

Le Conseil Municipal a rendu un avis favorable au projet de RLPi en date du 1er décembre 2023.

Le projet arrêté du RLPi est consultable sur le site internet métropolitain :

<https://ampmetropole.fr/missions/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/planification-et-urbanisme/pays-daix/>



Quels sont les avantages du Guichet Unique ?

Le guichet unique est un service proposé par la commune pour simplifier les démarches des habitants en matière d'urbanisme. Il permet de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme) en un seul lieu, sans avoir à se déplacer dans différents services municipaux. Le guichet unique est également un lieu d'information sur les règles d'urbanisme en vigueur et l'affichage règlementaire sur la commune.

Pour les usagers :

- ▲ Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- ▲ Plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes
- ▲ Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- ▲ Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

Pour le service instructeur :

- ▲ Une amélioration de la qualité des dossiers transmis aux services instructeurs, avec la suppression des étapes de ressaisie, sources d'erreurs
- ▲ Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés)
- ▲ Une réduction des tâches à faible valeur ajoutée et un recentrage sur des missions d'animation, d'ingénierie et de conseil
- ▲ Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques



Si vous avez un projet de travaux, vous pouvez utiliser le guichet unique. C'est un service gratuit et accessible à tous qui vous permettra de simplifier vos démarches et de garantir un service de qualité.

<https://mamp.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DE VOS BIENS

Depuis mars 2017, la ville de Gréasque a adopté un **Plan Local d'Urbanisme communal**, permettant l'ouverture de l'urbanisation dans certains secteurs de la commune. Ainsi, toute nouvelle construction ayant reçu une autorisation d'urbanisme depuis cette date sera **soumise à une visite de contrôle et de conformité**, même si une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) a déjà été déposée.

Les visites de contrôle et de conformité permettront de vérifier si les autorisations accordées si celles-ci sont conformes au projet réalisé sur le terrain.

Cette mesure vise à assurer le respect des règles d'urbanisme en vigueur et à garantir l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions dans le paysage urbain de Gréasque. **En maintenant un suivi rigoureux des projets immobiliers, la commune s'efforce de préserver son identité tout en favorisant un développement urbain raisonné et durable.**

Des contrôles réguliers seront effectués par le service urbanisme et la police municipale. En cas d'absence à votre domicile, vous recevrez un avis de passage qui vous permettra de reprogrammer la visite à une date ultérieure.

Afin d'éviter toute future infraction au Code de

l'urbanisme et au PLU, **la commune met à votre disposition un nouveau guide d'autorisation avec un accès direct via le système QR code aux documents utiles à chaque demande de travaux. Cela vous permettra d'effectuer vos travaux en respectant la réglementation en vigueur.**

En ce qui concerne les dossiers d'autorisation à déposer, le service urbanisme de la commune reste à votre disposition pour tout renseignement et accompagnement nécessaire



LE PROJET DU RESTOUBLE

Après l'appel à projet lancé par la municipalité en 2023, et au terme de la procédure, le groupement, dont le mandataire est la société Grand Delta Habitat, a été lauréat. Ce groupement se compose de la société Grand Delta Habitat, du Cabinet d'architecture Kern et associés, du paysagiste Marc Richier, du BET structure Ingénierie 84, du BET thermique Impulse et du BET VRD Innov Infra. Ils se sont également appuyés sur une historienne, Judith

Aziza, pour l'analyse historique du site et du quartier environnant.

En effet, l'opération consistera en la réalisation d'un ensemble de logements de qualité architecturale et environnementale, dans le prolongement de la cité Minière Sud. Afin de répondre à la demande locale, une offre de logements diversifiée sera proposée à prix et loyers abordables.

Le projet du Restouble est considéré

comme une opération prioritaire avec des principes :

- Apporter une offre de logements destinée à la population du village en favorisant l'accès à la propriété dans un contexte de hausse des prix fonciers
- Maîtriser l'attribution des Logements Locatifs Sociaux
- Offrir une qualité architecturale et urbaine permettant l'intégration du projet au regard du caractère résidentiel et patrimonial du site



Où en sommes-nous ?

Un dépôt de permis de construire est envisagé courant 2024. En attendant, le groupe Grand Delta et la commune travaillent en amont avec les différents acteurs concernés (Architecte des Bâtiments de France, ENEDIS, SIBAM, Métropole...). Ces réunions techniques permettront de proposer un projet qualitatif et ambitieux à l'ensemble des Gréasquéens. Une réunion des Riverains sera organisée en mai.

1^{ÈRE} PIERRE LOGEMENTS SOCIAUX UNICIL « RUE DES CERISIERS »

Mercredi 15 novembre dernier s'est tenue la pose de la première pierre des 26 futurs logements locatifs sociaux de la Société UNICIL. Cette construction se situe en contrôle du Trainage sur un terrain cédé par le Département à la Commune qui l'a ensuite cédé à UNICIL.

Le Conseil Départemental et la Commune participe à l'équilibre financier de l'opération qui permettra d'aménager cette entrée de ville.

Les travaux sont bien engagés et se déroulent de manière très satisfaisante.



ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

L'évolution du logement social s'est faite depuis le 20ème siècle pour permettre à nos contemporains l'accès à une habitation de qualité.

Créée pour en améliorer les conditions, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) a pour objectif 25% minimum de logement social en mixité du parc d'habitation d'une commune.

70% de la population est éligible (en fonction de la composition du foyer, de ses revenus, etc). Notre politique sociale, maîtrisée, nous permet de conserver nos prérogatives prioritaires en matière d'attribution pour les Gréasquéens.

À ce jour, 232 logements sociaux sont occupés par nos concitoyens.

Durant l'année écoulée ce sont 60 familles qui ont intégrées de confortables habitations, réparties sur 3 réalisations (Les Jardins de Roberto, l'Oustaou de Carbonié et le Clos du Lavoir), à l'entière satisfaction de ces nouveaux locataires.

Comme nous nous y sommes engagés, d'autres réalisations sont en cours et en projets, afin de pouvoir répondre aux attentes des demandeurs de notre localité.



Bienvenue à Martine Rivière !

Mme Martine Rivière a rejoint l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à Gréasque en qualité de Responsable administratif et financier. Elle a notamment dirigé le CCAS de Cuges-les-Pins et a occupé des fonctions de responsabilité dans des CCAS de la région parisienne durant de nombreuses années.

Aide aux personnes en situation de handicap

Pour l'année 2023, 12 familles, bénéficiaires d'une allocation AAH ou AEEH ont pu percevoir une aide financière entre 100 € et 150 € selon les ressources du foyer. **Vous pourrez déposer vos prochaines demandes d'aide auprès du CCAS du 1er Août au 30 septembre 2024.**

Ateliers informatiques et ateliers bien-être par la sophrologie

Ces ateliers proposés à nos Seniors ont rencontré un vif succès. Nous rappelons que des places sont toujours disponibles pour les ateliers informatiques. **Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le CCAS au 04 42 69 86 43**

Colis de Noël 2023

Le mardi 12 Décembre 2023, nos aînés, dès 75 ans, ont pu bénéficier du traditionnel colis de NOEL confectionné et distribué par les membres du CCAS et les bénévoles en salle Raymond GALHUID. Cette année encore, huit commerçants du village se sont portés volontaires pour proposer des produits locaux. 70 coffrets de chocolats ont été offerts aux résidents de l'EPHAD Soleil de PROVENCE.



REPAS DES AÎNÉS

Michel RUIZ, Michèle OLLIVE et Hélène BERNAL, ainsi que les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. auront le plaisir de retrouver nos aîné(e)s en salle Jean Moulin autour d'un savoureux repas, offert par le CCAS de Gréasque, **le samedi 18 mai 2024**. En 2023, 140 personnes étaient présentes dans une ambiance joyeuse, festive et conviviale. Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle édition. Inscriptions à partir du 4 avril 2024.

Gréasque, Terre de Centenaires



Entourées de leurs enfants et petits-enfants, Mesdames **JOURDAN Olga**, née le 08/10/1923 et **GORGY Joséphine**, née le 02/11/1923, ont célébré leur 100ème anniversaire en trinquant et partageant un gâteau. Michel Ruiz, Président du CCAS, a eu l'honneur de leur offrir un superbe bouquet de fleurs. Malheureusement, Mme Gorgy est décédée peu après cette célébration

Le Club ES13 de Gréasque est en plein essor !

Les bénévoles du club de Gréasque organisent chaque année de nombreuses activités et sorties dès 55 ans.

Ce sont désormais plus de 270 adhérents qui participent activement aux différents rendez-vous proposés, à savoir :

- Le lundi : jeux et activités manuelles (tricot, couture) en après-midi, gymnastique douce en soirée
- Le mardi : « Danse en ligne » en après-midi
- Le mercredi : loto en après-midi
- Sorties mensuelles & voyages permettant de belles découvertes et des repas festifs : Gordes le 14/03, Port Grimaud le 11/04, 4 jours en Espagne du 17 au 20/04, Tourves le 23/05, méchoui à l'Etang des Aulnes le 13/06, ...

Adhérer à l'ES13, c'est vivre des moments bien agréables d'échange, de partage et de convivialité !

A noter : les adhérents sont invités à retirer leur carte ES13, les lundis après-midi en salle Raymond Galhuid, à partir de 14 heures.

Contacts Informations, adhésions & réservations

Contact Adhésion & Activités :

Hélène Bernal / 06 16 82 36 17 / h.bernal@greasque.fr

Contact Sorties :

Francine LONG / 06 58 74 75 17 / long_francine@bbox.fr

Contact CCAS pour réservation du minibus les lundi et mercredi :

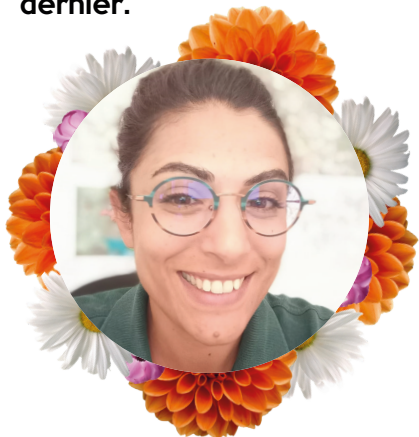
04 42 69 86 43





ONF : PLAN DE GESTION

Les travaux de la commission forêt se poursuivent. La dernière réunion a eu lieu le 13 mars dernier.



Elisabeth Cordi, technicienne de l'ONF qui nous accompagne depuis quelques années nous a quitté pour rejoindre le Parc National des Calanques. Olivier Laplane assure son intérim en attendant la nomination du futur technicien. E Cordi, par son positionnement et sa présence, a permis à la Commune d'avancer à grands pas dans sa politique de connaissance, conservation et protection de la forêt voulue par M. le Maire. Nous souhaitons la remercier de nouveau très chaleureusement. C'est l'ONF qui assure la gestion de notre forêt communale sur les principes que la Commune, en tant que propriétaire, souhaite privilégier: ne pas considérer le bois comme une ressource financière, assurer sa protection par l'entretien des DFCI, assurer la pérennité de ses usages par les promeneurs, sportifs, scientifiques, chasseurs, élèves.

Interventions

C'est la Métropole ou l'ONF, selon le cas, qui assure la sécurité (débroussaillage au Tombereau) et l'entretien des pistes DFCI. A chaque fois, le CCFF se rend sur les lieux ainsi que les membres de la commission forêt. Le bois est estimé par l'ONF et mis aux enchères lorsqu'il y en a suffisamment. L'argent revient à la Commune. Lors de coupes ou d'abattage d'arbres dangereux, le bois, toujours après estimation de l'ONF, reste propriété de la Commune qui le cède gratuitement. Rappelons que le ramassage du bois mort en forêt est interdit.

Connaissance du milieu

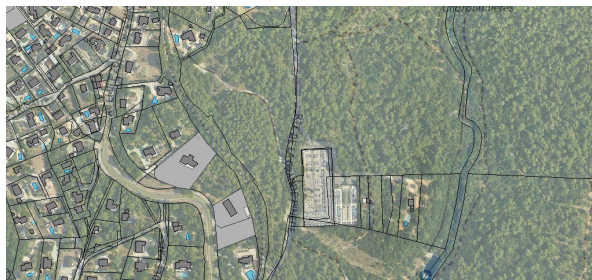
La vie d'une forêt, cela s'apprend et se partage ! **Le sentier Smart'flore est en place, n'hésitez pas à l'emprunter.** Il suit le sentier des vestiges miniers dont il calque l'itinéraire. L'application Smart'flore est disponible en téléchargement. C'est une mine d'informations sur les plantes que vous y croiserez !

Toujours dans la perspective de protéger ce milieu, la Commune s'est engagée dans la mise en place d'une Aire Terrestre Éducative, conjointement avec le Département et l'association naturaliste

Colinéo pour permettre aux écoliers et collégiens de travailler sur l'écosystème forestier. Il s'agit d'une classe délocalisée. La Commune a dédié le secteur du Tombereau à cet effet car il regroupe une importante biodiversité sur une diversité de milieux. Enfin, 5 panneaux informatifs décriront et expliqueront la biodiversité de 5 lieux emblématiques. Ils seront posés par les jeunes du CMJ ce printemps.

Acquisition de terrain en forêt

La commune s'est portée candidate à l'acquisition des terrains boisés autour du cimetière récemment mis à la vente par un propriétaire. Lorsque la vente sera conclue, **ce sont 13,5 Ha de forêt qui rejoindront la forêt communale pour être également protégés.**



Réchauffement climatique

Au programme de la réunion du 13 mars: la **signature de la charte déployant l'Unité Conservatoire du pin d'Alep et celle du chêne vert.** Ces documents ont fait l'objet d'un décret par le ministère de l'agriculture. Il s'agit d'un dispositif en partenariat Commune de Gréasque / INRAE qui vise à protéger les deux espèces citées pour leur spécificité génétique. Les arbres de la forêt de Gréasque sont assez anciens et intouchés pour être purs. Ils pourront servir de base à l'étude sur le réchauffement climatique et la résilience de ces espèces. Peut-être serviront-ils un jour de banque de graines pour aller peupler des terres plus au nord. Il s'agit ici d'une première en France!

GRÉASQUE, UN VILLAGE LABELLISÉ

Vous le savez, la commune de Gréasque a obtenu plusieurs récompenses:

Si le label **Villes et villages Fleuris** a été obtenu en 2022, l'action de la commune a également été reconnue en 2023 par la récompense **Territoires durables, une COP d'avance** et dernièrement, **TEN, "Territoires Engagés pour la Nature"**: ce dispositif qui émane de l'Office Français pour la Biodiversité, a pour objectif

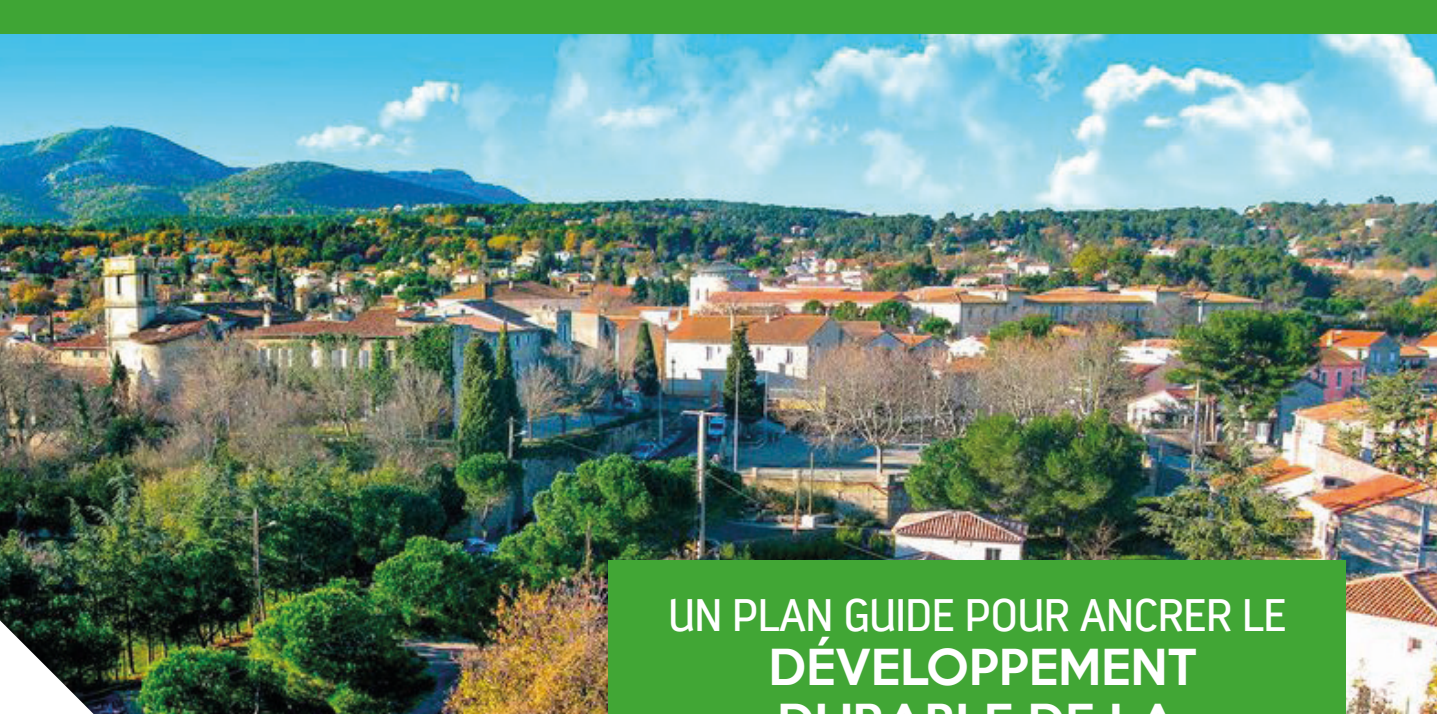
d'identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. Ici encore, c'est la volonté du maire et de son équipe d'engager la nature dans ses politiques publiques qui a été récompensée. Quatre projets sont particulièrement concernés: Tout d'abord, **l'implication de la jeunesse avec bien évidemment le très actif conseil municipal des jeunes** (pilote par Sylvain Ravera et dont

vous retrouverez quelques actions dans le CMJ info), mais également les actions comme **l'aire terrestre éducative**, dispositif départemental qui permet à des classes de venir faire des observations en milieu naturel. Le travail engagé sur la trame turquoise (le cours du Grand Vallat qui sépare l'espace urbain de la forêt, enjeu de biodiversité majeur) est également pointé, ainsi que la requalification de l'ancienne coopérative vinicole. C'est enfin le projet de Plan guide qui est souligné.



Ces labellisations viennent reconnaître un travail et les diagnostics qui en émanent. Elles permettent de fixer et d'adapter nos objectifs stratégiques pour évoluer positivement encore.

Si nous sommes très contents de ces reconnaissances, nous savons également qu'il s'agit surtout d'un cheminement vers un futur plus vertueux et une qualité de vie meilleure. Nous avons la volonté de poursuivre dans cette direction, il nous faut toujours convaincre chacun des acteurs.



UN PLAN GUIDE POUR ANCRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE

Lors d'une réunion de la commission développement durable, le plan guide, a été présenté. Il avait fait l'objet d'un sondage précédemment.

L'idée de ce Plan guide est venue du constat que la commune possède de nombreux espaces sur un itinéraire partant du PHO pour rejoindre la forêt au niveau du chêne remarquable. C'est sur cet itinéraire que l'on retrouve la plupart des bâtiments publics de la ville: salle des cités, école maternelle, gymnase, collège, bibliothèque, mairie, école primaire, stade.

Le projet s'est alors construit après qu'un diagnostic ait fait ressortir l'importance des enjeux de cet axe transversal qui relie les

équipements de la Commune.

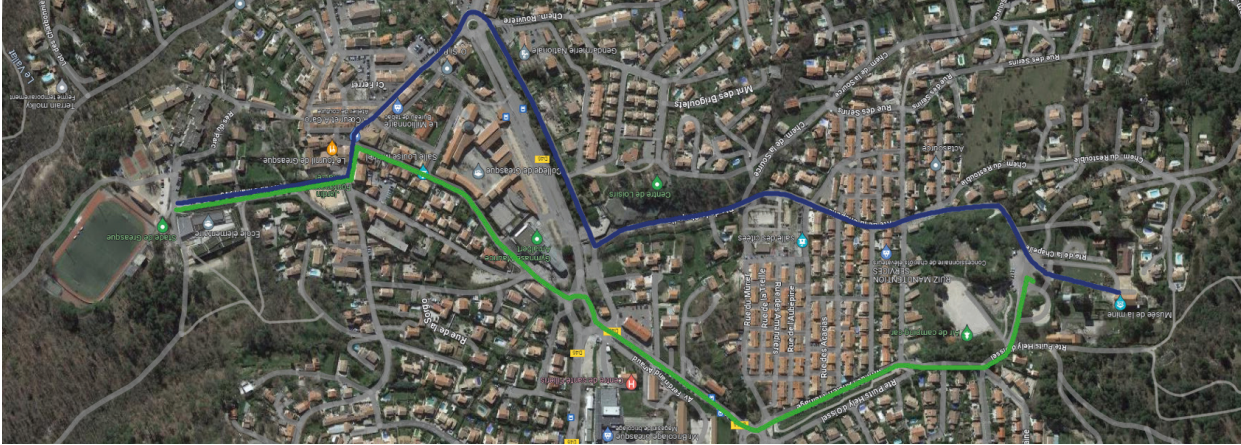
La réflexion sur ce sujet est organisée comme suit : un comité technique (la Commune s'est adjoint les services d'une cabinet d'urbanistes-paysagistes), un comité de pilotage (la commission développement durable). Trois réunions publiques ont eu lieu. Il s'agit d'une ambition longue dans le temps qui doit apporter une cohérence aux projets communaux sur les années à venir.

Une remontée de propositions et réflexions fera émerger et coordonner les évolutions pour le village selon une problématique locale qui s'impose : aller du bas vers le haut. Faire ressortir les besoins des habitants, les objectiver et définir une politique d'aménagements basée

sur le principe de la démocratie participative, c'est l'objet de ce projet. C'est ici que peuvent être discutés certains points tels la mobilité en vélo et à pied par exemple. **Rejoignez-nous lors de prochaines commissions!**

Ce projet d'aménagement des espaces publics, implique une réflexion basée sur une concertation avec les habitants et l'expertise du cabinet d'architectes paysagistes.

L'objectif est d'imaginer la ville de demain via une réflexion globale dans laquelle chacun est appelé à participer. Deux études opérationnelles seront prochainement présentées à la population



- Trajet voiture
- Trajet piéton

EDITO

#4 Mars 2024

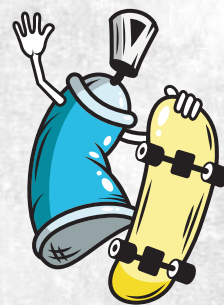
Après plus d'un an d'action dans notre beau village, notre équipe est toujours autant motivée et investie ! Nous avons pour projet actuel de végétaliser la cour de notre école élémentaire en collaboration avec la municipalité tout en continuant nos campagnes de lutte contre le Frelon Asiatique.

La ville a d'ailleurs obtenu en décembre dernier, le label «APICITÉ : 2 ABEILLES, DÉMARCHE REMARQUABLE». Bonne lecture !

Mathilda DELOUCHE, membre du CMJ
et Vice-Présidente du CDJ



VERS UNE COUR PLUS VERTE



NOTRE PROJET DE VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Nous avons mis le cap sur un nouveau projet cher aux élèves, aux enseignants de l'école élémentaire et au Centre de loisirs : la végétalisation et la désimperméabilisation de leur cour de récréation.

Pourquoi ?

Car le réchauffement climatique et l'absence totale de végétation font que la température au sein de la cour et des classes est intenable de fin mai à septembre.

Comment ?

Une visite au Conseil Départemental lors d'une conférence CMJ nous a ouvert la porte sur une demande de subvention pouvant être attribuée aux CMJ dans le cadre d'une action de ce type. Nous avons présenté, le 27 mars 2024, le projet au Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) qui décidera de l'obtention de la subvention. A l'heure actuelle, nous sommes très confiants sur l'issue de cette concertation.

La mairie a aussitôt pris contact avec le cabinet paysagiste Puya avec lequel nous avons fait deux réunions de concertation auxquelles ont participé les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, les représentants Mairie et nous élus du CMJ. Le but était de respecter les demandes des uns et des autres et que le projet corresponde aux

attentes de chacun. Puya Paysages nous a ensuite présenté le projet que nous avons trouvé excellent car il respectait nos demandes, les normes environnementales et surtout l'idée d'agrandir la cour sur la partie de forêt comprise dans la parcelle initiale de l'école et non utilisée actuellement.





LE LABEL APICITÉ POUR DÉFENDRE LES ABEILLES ET LES POLLINISATEURS



En décembre 2023, la ville obtient le label «**APICITÉ – 2 abeilles démarche remarquable**», récompensant nos actions de défense envers les abeilles et les pollinisateurs en luttant contre les frelons asiatiques. Chantal MAGISTRIS élue déléguée au CMJ ainsi que Sylvain RAVERA, coordinateur des projets du CMJ, se sont rendus à Paris pour récupérer cette distinction.

Pour rappel, Il s'agit d'un combat quotidien ! le frelon se nourrit à 80% d'abeilles, qui elles-mêmes assurent 80% de la pollinisation de la planète. **Sans Abeille, il n'y a ni fruit, ni légume. Sans nourriture, nous n'existons**

plus. Nous appelons donc à la mobilisation générale !

Pour communiquer efficacement auprès des habitants, nous avons réfléchi tous ensemble à deux vidéos qui ont été diffusées sur les réseaux sociaux du CMJ et sur la page Facebook de la Ville.

Grace à vos signalements entre septembre et novembre, la municipalité a permis de détruire gratuitement 5 nids sur Gréasque.

Le printemps arrivant à grand pas, nous entrons doucement en phase d'apparition du nid primaire (période de Mars à Juin). Il se

trouvera essentiellement chez les particuliers, sous une terrasse, un abri, une cabane de jardin, une tuile... Soyez attentifs, ouvrez l'œil !

Signalez toute suspicion aux services techniques de la commune (04 84 88 02 72), nous nous chargerons de le faire détruire.

1 nid primaire détruit = 1 énorme nid secondaire en moins durant la période estivale. (Ce qui correspond à 3000 frelons exterminés)

Le but est la préservation des abeilles, de notre biodiversité, du métier d'apiculteur et de la protection de la population contre les attaques. Une action essentielle que FNE13 (France Nature Environnement) suit de près.



VISITE DU SENAT A PARIS

LE CMJ DE GRÉASQUE AVEC LES SÉNATEURS !

Le 18 octobre 2023, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Gréasque, ont eu l'honneur d'être invités par le Sénateur Stéphane LE RUDULIER pour une visite guidée du Sénat.

Ils étaient accompagnés de Michel RUIZ, Maire de Gréasque, de Chantal MAGISTRIS, conseillère municipale déléguée au CMJ, de Laura RIBOT, responsable du service Communication et de Sylvain RAVERA, coordinateur du CMJ. Deux élues étaient également du voyage : Hélène Bernal et Sylvie ABEL ainsi qu'une maman.

La journée a commencé par un pique-nique dans les Jardins du Luxembourg. Vers 13h, nous nous sommes dirigés vers le Palais du Luxembourg pour débiter la visite orchestrée par le Sénateur LE RUDULIER qui a expliqué comment était composé le Sénat :

- Le Sénat est l'une des deux chambres qui forment le Parlement. Les Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour un mandat de 6 ans.
- Le Sénat examine et vote les lois, contrôle les actions du gouvernement et évalue les politiques publiques.

Ensuite ils ont eu l'immense honneur de pouvoir poser des questions au Sénateur. Ils ont été impressionnés par la beauté et l'histoire très intéressante du Palais du Luxembourg. Siège de la Seconde Chambre depuis 1799, il est d'abord un lieu de travail mais abrite un patrimoine architectural et artistique exceptionnel.

Les jeunes du CMJ ont ensuite eu la chance d'assister à une séance de questions au gouvernement en présence de la première ministre Elisabeth BORNE, de Gabriel ATTAL, ministre de l'Education et de Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur.

Nous avons ensuite pu aller admirer la Tour Eiffel, une première pour certains jeunes !

Cette journée restera à jamais gravée dans nos mémoires grâce à M. le Maire Michel RUIZ, au sénateur Stéphane LE RUDULIER et à la Sénatrice Valérie BOYER.

Nous remercions la Municipalité de Gréasque de nous avoir donné l'occasion de faire ce merveilleux voyage.

Chantal MAGISTRIS,
conseillère municipale
déléguée au CMJ



Nid primaire



Petite taille
(d'un melon au maximum)

Nid secondaire



Grande taille
(jusqu'à 80 cm de diamètre
et 1m de haut)



Frelon commun
jusqu'à 4 cm



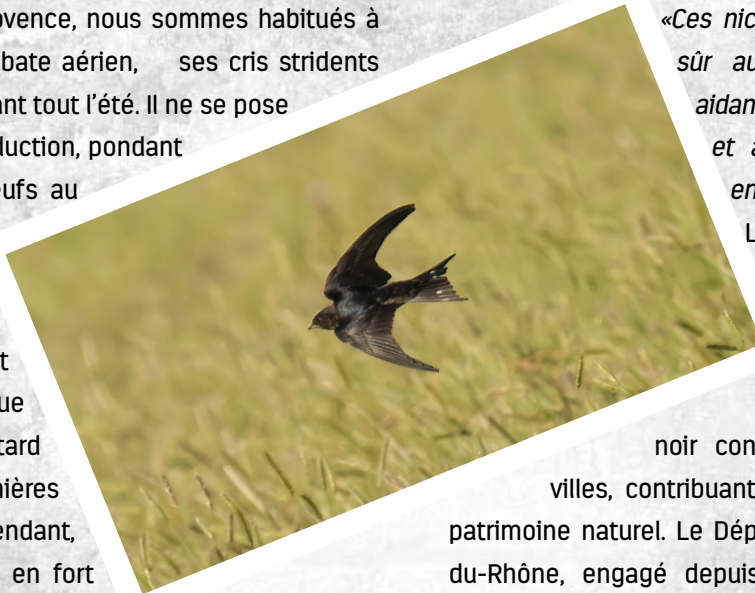
Frelon asiatique
taille réelle 3 cm



LES JEUNES ÉLUS DU CMJ S'ENGAGENT POUR LA PROTECTION DU MARTINET NOIR



Nous nous sommes réunis récemment pour lancer une action environnementale d'envergure. Notre mission ? Protéger le Martinet Noir, un oiseau emblématique de notre région et en voie de disparition. En Provence, nous sommes habitués à observer cet acrobate aérien, ses cris stridents nous accompagnant tout l'été. Il ne se pose que pour la reproduction, pondant et couvant les œufs au nid. Les jeunes s'envolent vers la mi-juillet et ne se poseront à nouveau que trois ans plus tard pour leurs premières nidifications. Cependant, cette espèce est en fort déclin, principalement en raison de la raréfaction des habitats dans nos villes.



fabrication et l'installation de nichoirs spécifiques dans la commune. Ces nichoirs sont discrets et s'intègrent harmonieusement dans le paysage urbain.

«Ces nichoirs offriront un refuge sûr aux martinets noirs, les aidant ainsi à se reproduire et à prospérer dans notre environnement», déclare Lucas, vice-président du CMJ.

Grâce à cette action, le martinet noir continuera à survoler nos villes, contribuant à la richesse de notre patrimoine naturel. Le Département des Bouches-du-Rhône, engagé depuis 2021, offre ainsi une chance à cet oiseau exceptionnel de prospérer malgré les défis environnementaux.

«Conscients de l'urgence de la situation, nous avons pris les devants pour agir en faveur de la préservation de la biodiversité locale. Le martinet noir est un symbole de notre patrimoine naturel, mais il est gravement menacé par la perte de son habitat naturel», explique Julia, membre active du Conseil Municipal des Jeunes.

En partenariat avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, nous allons entreprendre la

«Par ce message et cette action, nous voulons vous sensibiliser, vous Gréasquéens, à cette noble cause et à la préservation d'une espèce qui est en train de se rajouter à la longue liste des espèces en voie de disparition», conclut Alban, jeune élu du CMJ.



L'AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DU PASCARET ET VÉGÉTALISATION DE LA RÉPLIQUE DU CHEVALEMENT

Les services techniques ont montré leur expertise cette année encore au travers de l'aménagement du rond point du Pascaret. Il s'agit ici du projet de fin d'études de Maxime Collomb. Étudiant au lycée agricole, ce projet fait partie de la validation finale de son parcours de formation. L'aménagement contient plusieurs éléments dont la reproduction maçonnée de l'entrée d'une ancienne descenderie, une plantation de vignes, un massif de

lavandes (de la variété 'Hidcote', aux fleurs foncées) pour se terminer par un alignement d'oliviers.

Cet espace fait le lien entre le verger communal et le criblage, en contrebas. Son traitement, en joignant la mine et les plantes cultivées, rappelle la population de mineurs paysans des cités voisines.



À l'extrémité de l'avenue de la Libération Prolongée, les services techniques ont installé la réplique du chevalier qui accueille les automobilistes venant de Fuveau. Il sera complété par une réplique de la lampisterie à son pied dans le courant de l'année, comme imaginée par Georges Ambrosiano, Conseiller Municipal et ancien mineur.

Il s'agit ainsi de symboliser le cheminement du charbon depuis le PHO jusqu'à la voie ferrée qui le transportait jadis.

Pour achever cet itinéraire, 25 nouveaux fruitiers ont été replantés sur le verger du Trainage. Les espèces les plus résistantes ont été sélectionnées. Rappelons que ce verger est libre d'accès mais il n'est pas destiné aux besoins des chiens. **Merci de le respecter et de respecter ceux qui s'y promènent.**



Faune et flore

La Commune s'est engagée sur le principe du fauchage tardif sur certains bas-côtés pour promouvoir la faune qui y prospère, tout comme sur l'arrêt des tailles de haie entre le 15 mars et la fin d'été pour ne pas détruire les nids d'oiseaux. Nous vous invitons à faire de même.

UN PACTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le conseil municipal du 29 février dernier a décidé d'adhérer à la Charte d'engagement pour le Plan d'Accélération pour la Transition Ecologique 2023-2028 proposée par le Département.

Les engagements du PACTE correspondent pleinement aux grands axes de la politique municipale. Ils serviront de base dans les années à venir pour décliner les programmes municipaux d'investissement.

Les 6 engagements prioritaires du département sont les suivants :

- ▲ **Réduire notre consommation et développer notre production d'énergie** : avec extinction de l'éclairage public, la rénovation thermique des bâtiments.
- ▲ **Réduire notre consommation et restaurer le cycle de l'eau** : valorisation des eaux non conventionnelles, désimperméabilisation des sols.
- ▲ **Rétablir la nature en ville et lutter contre les îlots de chaleur** : création d'espaces de nature.
- ▲ **Préserver les espaces naturels et sensibles, la biodiversité et les paysages de Provence** : renaturation des milieux artificiels ou dénaturés.
- ▲ **Encourager la mobilité douce et les transports à faible émission** : réduction de l'impact carbone.
- ▲ **Développer l'éco-citoyenneté et restaurer le lien homme-nature** : sensibilisation des collégiens, formation à l'éco-citoyenneté.





UNE ENFANCE ENGAGÉE
POUR LE DEVELOPPEMENT
DURABLE !

MISE EN PLACE D'UN SELF À L'ÉCOLE

De nouveaux Horizons pour la Restauration Scolaire !

Lors de la rentrée scolaire 2023 à l'École Élémentaire de Gréasque, une surprise attendait les élèves : l'introduction d'un self flambant neuf. Après des travaux estivaux intensifs, le self a ouvert ses portes, offrant une multitude d'avantages.

Cette initiative transforme non seulement la manière dont les élèves se nourrissent, mais aussi comment ils interagissent et apprennent. En proposant un choix équilibré de repas sains, le self favorise une alimentation éclairée dès le plus jeune âge. Les élèves ont la possibilité de sélectionner des plats qui correspondent à leurs préférences tout en respectant les directives nutritionnelles. Les avantages de ce self vont bien au-delà du contenu des assiettes. La salle de repas devient un espace où les élèves se rassemblent, encourageant les nouvelles rencontres entre camarades. Cette dynamique permet également une meilleure prise en charge de l'équipe pédagogique envers les enfants et favorise l'autonomie en faisant leurs propres choix alimentaires.



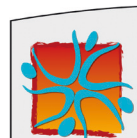
Ce self incarne l'engagement de l'école envers la santé, l'apprentissage et le bien-être de ses élèves. Les élèves disposent non seulement d'un espace de restauration modernisé, mais aussi d'un lieu où ils peuvent grandir et apprendre, tout en étant sensibilisés à la consommation de produits locaux.





UN NOUVEL ANIMATEUR SPORTIF AU COLLÈGE

Le collège de Gréasque est ravi d'accueillir Monsieur Cédric Thouvenin en tant que nouvel animateur sportif. Avant de rejoindre l'équipe pédagogique, Monsieur Thouvenin occupait le poste de responsable pédagogique à La Pignata à Bouc-Bel-Air. Il était également animateur sportif dans différentes structures. Ce poste a été créé par le Syndicat Intercommunal.



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

DES VACANCES ANIMÉES AVEC LA LOCO JEUNE !

Durant les dernières vacances d'hiver, la Loco Jeune a organisé une série de sorties et d'activités variées pour les jeunes, dans le but de les divertir, de les éduquer et de créer des souvenirs mémorables. Les jeunes ont eu l'occasion de se détendre et de participer à des parties de bowling animées, ainsi que de profiter d'une soirée ludique au **Quiz Room** Plan de Campagne. Une ambiance festive et de partage a régné lors de la **soirée karaoké**, tandis qu'une autre journée a été consacrée à la visite du **Musée de l'illusion** à Marseille Quartier de la Joliette, offrant une expérience unique où l'art et la perception se sont entremêlés. Ces activités, soigneusement sélectionnées par la Loco Jeune, ont enrichi les jeunes sur les plans social, intellectuel et culturel, en leur offrant un environnement propice à l'apprentissage et au divertissement. Ainsi, la Loco Jeune continue de jouer un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement des jeunes de Gréasque.



Sébastien Parlagraeco, ancien professeur des écoles, prend les rênes de la Loco Jeune à Gréasque. Fort de plus de 10 ans d'expérience dans l'Éducation Populaire, il dirige désormais les activités périscolaires et extrascolaires, ainsi que la Loco Jeune. Son objectif : inspirer la curiosité des jeunes et raviver ce lieu emblématique au cœur de la commune.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque s'ouvre et s'étend !

La Bibliothèque Robert Daugey (du nom d'un ancien résistant) se porte bien et continue d'accueillir de nombreux lecteurs séduits par l'accueil chaleureux et les conseils précieux de Valérie Bary, sa responsable. Ne manquez surtout pas « l'instant Bibli », qui met en scène de façon ludique, au travers de petites vidéos, les conseils littéraires de Valérie.

A l'occasion des travaux menés sur la place des Martyrs, la Municipalité a souhaité donner plus de visibilité à ce bel équipement qui accueille également les classes de nos écoles. Ainsi, une baie

vitrée donnant sur la place et offrant une luminosité naturelle sera aménagée dans la dernière partie de la bibliothèque.

Une étude sera également lancée pour exploiter les locaux vacants situés entre la bibliothèque et l'annexe de la Mairie. L'objectif est d'aménager à terme un véritable pôle culturel avec notamment une ludothèque qui offrira des services nouveaux aux familles (mise à disposition de jeux et jouets, avec une animation dédiée).

LA BIBLIOTHÈQUE SE MET À LA PAGE !

À partir de 2024, vous pourrez accéder aux informations concernant les activités de cette dernière via un compte Facebook !

Vous y retrouverez les auteurs ou thèmes du mois, le top 3 des lecteurs, la liste des nouveautés... mais pas que ! Les vidéos « Instants Bibli » seront aussi présentes. Des ouvrages vous seront également suggérés afin d'élargir votre champ de lecture. Les dates des animations de la Bibliothèque seront consultables.



LES ATELIERS REPRENENT !

La bibliothèque a repris ses activités du mercredi, le 20 mars 2024. « **L'Heure du Conte** », un mercredi sur deux, de 10h30 à 11h30. Valérie y raconte des histoires et l'activité se termine par des coloriages ou dessins. Puis, l'autre mercredi, se tiennent **les Ateliers d'Anglais**. Deux créneaux sont proposés : de 17h à 17h30 ou de 17h45 à 18h15. Le nombre de participants est limité à 10 enfants (de 6 à 10ans) par groupe. Ces ateliers visent à présenter cette langue de façon ludique et ne sont nullement des cours. **Attention, une préinscription à ces animations est nécessaire !**



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU CŒUR DE GRÉASQUE

Placé au centre stratégique de notre village, le Centre Culturel permet aux Gréasquéens et Gréasquéennes de bénéficier d'un accès à la culture en proposant des cours diversifiés : Sophie, Canals, propose 2 fois par semaine des séances de **Sophrologie**, Philipp JULIEN des cours de **batterie**, Véronique Raynal est professeur de **piano** et Patrice FERRANDIS vous propose des cours de **guitare classique et électrique**. Nous accueillons aussi cette année dans nos locaux, en résidence, **l'Harmonie de la vallée de l'Arc**, orchestre dynamique que vous aurez l'occasion d'entendre sur différentes manifestations.

Progressivement, le Centre culturel va accueillir de nouvelles disciplines dès la rentrée de Septembre 2024. Le projet du service Culturel est axé sur le développement de cette structure et sur sa participation au sein de notre programmation annuelle au travers de différentes rencontres musicales et artistiques : concerts, spectacles,...

Nouvelle dynamique artistique et culturelle au programme de cette année 2024 !

Prenez Dates ! Le 21 Juin « Fête de la Musique ! »

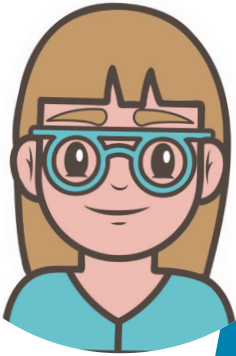
Nous vous attendons nombreux le 21 juin au théâtre de verdure pour le concert de nos élèves musiciens !



Bienvenue à Séverine Commaux !

Séverine Commaux a rejoint les effectifs de la commune le 1er février dernier, occupant le poste de responsable Événementiel et Culturel, avec la responsabilité du Centre Culturel et du protocole de la ville. Forte d'une formation de musicienne, elle a dirigé des écoles de musique et organisé divers événements culturels tels que des concerts et des spectacles. Son parcours l'a également amenée à gérer les événements et le protocole à Sciences Po Aix.





Bienvenue à Laurence Carle !

Depuis le 1er janvier 2024, Laurence Carle a intégré le service des finances, plus spécifiquement la section investissement, de la Mairie de Gréasque. Auparavant, elle occupait le poste de responsable de ce même service à la mairie de Pourrières. Elle travaille en étroite collaboration avec Agnès Decompoix.

Bienvenue à Arnaud Locastro !

Arnaud Locastro, titulaire d'un Baccalauréat STMG, a intégré l'équipe municipale de Gréasque en septembre 2023 en tant qu'ASVP. Il collabore avec Richard Beauvillain, Responsable de la Police municipale, ainsi qu'avec Mathieu Morciano, également ASVP. Parallèlement, Arnaud Locastro est engagé en tant que Pompier volontaire. Son objectif professionnel futur est de devenir Policier municipal.



Bienvenue à Caroline Piermaria !

Caroline Piermaria a intégré l'équipe municipale de Gréasque le 4 mars 2024 en tant que collaboratrice du Directeur Général des Services, Pierre Sandillon. Auparavant, elle occupait le poste de cheffe de service à la direction du patrimoine communal de Septèmes-Les-Vallons. Dans ce rôle, elle était chargée de la gestion du patrimoine public et privé de la ville, des subventions, des commissions de sécurité et des dossiers techniques. Connue pour sa rigueur, son organisation et sa réactivité, elle apporte ses qualités à son nouveau poste.



CONNAISSEZ-VOUS LES JARDINS PARTAGÉS DE GREASQUE ?

Au printemps les adhérents des Jardins Partagés de Gréasque préparent leurs parcelles pour faire à nouveau surgir légumes et fleurs bio en abondance, dorlotent la ruche et le ruisseau et préservent l'environnement.

Une nouvelle équipe a pris le relais à l'issue de l'assemblée générale annuelle du 11 octobre 2023, Marie Devichi, Secrétaire, Nicolas Lelong, trésorier, et Véronique de Laleu, présidente pour faire vivre l'association et ses projets.

L'équipe des jardins partagés vous invite à venir découvrir leur havre de paix !



SECOURS POPULAIRE

Un bureau du Comité SPF renouvelé : une nouvelle Secrétaire Générale, Mme Monique Lambert habitant Gréasque a été élue lors de la dernière Assemblée Générale.

Dès la rentrée les trente bénévoles ont dû réagir pour répondre aux différents événements internationaux : séisme au Maroc, inondation en Libye, crise Israël / Palestine, « **Le SPF n'agit pas sur les causes mais sur les conséquences** » le plus souvent dramatiques.

En même temps ils ont dû faire face au nombre croissant de demandes d'aide alimentaire et financière mais avec une baisse des dotations des produits mis à disposition par l'Europe. Deux jours de collecte ont donc été organisés avec succès auprès de notre partenaire local, Intermarché qui met aussi à disposition des produits frais. Le loto du mois de janvier a permis de continuer à répondre aux besoins.

« Livres en partage » sous le préau de la Maison des Associations met à votre disposition : des livres, des BD, des revues, afin de favoriser les échanges. La culture est un des piliers de la solidarité.



Enfin Copains du Monde se développe et a élargi le nombre de ses partenaires. Les enfants et les jeunes peuvent ainsi se donner des projets solidaires et les réaliser.

Les prochaines initiatives (mercredis solidaires, chasse aux œufs, kermesse citoyenne ...) favoriseront cette découverte et cette mise en action.



BASKET CLUB DE L'ÉTOILE

Du côté du BC Étoile de Gréasque, l'année sportive est pleinement engagée avec la participation de 20 équipes au championnat de basket 5x5. Dans ce sport, les championnats se déroulent en trois phases distinctes : les brassages, les championnats proprement dits, où chaque équipe vise la première ou la seconde place, et les playoffs, point d'orgue de la saison, également connus sous le nom de tournoi des champions. Prédire les résultats reste complexe, mais de nombreuses équipes visent la finale, à l'instar des U17 Masculins et U15 Féminines de l'année précédente.

Du côté du basket 3x3, les Séniore féminines du club sont en bonne voie pour défendre leur titre de championnes acquis l'année dernière.

Enfin, les membres féminins du Basket Club de l'Étoile ont profité d'un week-end moins chargé pour apporter leur soutien à l'équipe de l'ASVEL à Lyon, où évoluent de nombreuses joueuses de l'équipe de France.

TWIRLING BÂTON
RÉSULTATS DÉPARTEMENTAL

Classement Filière N2

Équipe benjamine 1^{er}/22 : Giulia, Giulia, Julia, Sandro, Zoé, Clara, Emy

Équipe cadette 1^{er}/44: Mélody, Léa, Emilie, Lana, Ilana, Dylan, Emma

Duo cadette 1^{er}/93: Dylan, Léa

Duo minime 1^{er}/80: Ilana, Emma

Duo benjamins 1^{er}/39: Zoé et Clara 13^{ème}/39: Giulia et Sandro 24/39: Julia et Giulia

Solo senior 6^{ème}/478: Emma

Solos cadets 1^{er}/326: Léa 36^{ème}/326: Emilie 49^{ème}/326: Mélody 89^{ème}/326: Lana

Solos minimales 4^{ème}/252: Dylan 10^{ème}/252: Emma 14^{ème}/252: Ilana

Solos benjamins : 3^{ème}/135: Zoé

Classement filière N3

Solo benjamin masculin : 7^{ème}/32 : Sandro

Solo benjamin féminin: 7^{ème}/803: Emy

Solo minime : 65^{ème}/723: Tess

Solo cadet : 52^{ème}/604: Élise 100^{ème}/604: Ninon

Solo junior : 2^{ème}/510: Margo 11^{ème}/510: Julie

Duo Junior : 2^{ème}/200: Julie et Margo



EXTENSION DE LA MAISON DES SPORTIFS

L'étude du projet de réhabilitation-extension de la Maison des Sportifs «Jean Cabras» est maintenant terminée.

Le nouveau bâtiment va se composer de la manière suivante : un dojo, une salle polyvalente, des bureaux et du rangement pour chaque discipline sportive, un atelier pour la section VTT, des vestiaires associations, des vestiaires professeurs et des sanitaires.

Le bâtiment existant sera entièrement reconditionné, réhabilité et mis aux normes d'isolation en vigueur.

L'innovation viendra du fait que l'extension sera réalisée en containers reconditionnés pour être fonctionnels.

A cela viendra s'ajouter une aire de Fitness de 100 m² en plein air et la modernisation de l'entrée du stade.



L'ÉVÉNEMENT «TERRE DE JEUX 2024» OPEN STAR 3X3

La municipalité, en collaboration avec le Basket Club de L'Etoile, est fière d'annoncer un événement exceptionnel qui promet d'animer et de dynamiser le centre du village.

Le 2 juin 2024 sera une journée dédiée au sport, à la convivialité et à la célébration du label «Terre de Jeux 2024». Grâce à cette distinction, le village se voit honoré

de participer à l'esprit olympique qui anime les Jeux de 2024.

Au programme, un village olympique animé par les associations sportives locales, un espace sport-santé en partenariat avec l'AGAFPA et organisé par les jeunes du CMI, des activités ludiques, du e-sport, des visites culturelles de notre village avec le Syndicat d'Initiative et le Musée de la Mine, la présence d'associations dont

l'engagement social et sociétal nous accompagnera sur toute la journée.

Les visiteurs auront l'occasion de découvrir une variété de disciplines sportives grâce aux démonstrations et des stands d'initiation permettront également aux curieux de s'immerger dans l'univers de différentes pratiques sportives, offrant ainsi une expérience enrichissante et divertissante pour tous.

Le clou du spectacle sera sans aucun doute le show des Barjo Bunker, des athlètes acrobatiques qui repoussent les limites de la performance.

Rendez-vous le 2 juin dans le centre-village, pour célébrer ensemble notre engagement envers le sport ! Ensemble, faisons de cette journée un moment inoubliable où le sport rassemble et inspire chacun d'entre nous, portant ainsi haut les valeurs olympiques au cœur de Gréasque.



DEPOUSIER TRAITEUR

La qualité, au service de l'évènementiel pour particulier et entreprises

Jean-Philippe Depousier avait tout d'abord repris la fameuse boucherie familiale de 2007 à 2017, place Félix Lescure. Depuis, il a transformé l'entreprise **en Traiteur évènementiel, pour particuliers et entreprises** et c'est une belle réussite.

Pour toutes vos réceptions familiales ou professionnelles, Depousier Traiteur confectionne de magnifiques apéritifs dînatoires et buffets froids, ainsi qu'une grande variété de délicieux plats cuisinés, tels que: paella, aioli, daube provençale, légumes farcis, couscous, ... ou encore des plateaux ou paniers repas.

Depousier Traiteur a déjà une clientèle fidèle et travaille en collaboration avec de nombreuses

communes et entreprises de la région (villes d'Auriol, Saint-Savournin, CPME 13, ...), sans oublier la ville de Gréasque et ses associations (l'aioli de la fête du village, les repas de la Sainte-Barbe, de l'ES13 et du festival « Jazz en sol mineur », ...).

Il ne vous reste qu'à passer commande pour être livrés à domicile ou sur le lieu de votre évènement, vous régaler et régaler vos convives.

Depousier Traiteur

20, place Felix Lescure
13850 Gréasque
06 15 16 26 41
depousiertraiteur@gmail.com
Facebook : Depousier Traiteur



SOINS À SOI

Votre institut bien-être

Joana Bonilla vous invite dans **son univers dédié au bien-être**. Esthéticienne passionnée de massages, elle vous propose une expérience holistique, alliant soins esthétiques, massages personnalisés et soins énergétiques.

Dans un cadre lumineux et apaisant, vous découvrirez des soins esthétiques bio vegan, des massages où vous choisissez votre huile préférée, et des séances de relaxation profonde.

Plongez dans une bulle de sérénité, où chaque séance se termine par un échange convivial autour d'une infusion. Confiez votre bien-être à «Soin à soi» et ressortez ressourcé et revitalisé.



Soins à soi

7 rue de l'Églantier
13850 Gréasque
06 15 32 58 66
Réservation sur : www.planity.com
Instagram : soins_a_soi

LE CHALET

Snack Gourmand

Un nouveau snack a récemment ouvert ses portes sur la place Félix Lescure. Dirigé par Christophe Piero, ce snack baptisé «Le Chalet» promet une expérience culinaire unique et savoureuse. Ici, la carte change tous les jours, la fraîcheur des produits est une priorité, avec une attention particulière accordée aux produits locaux.

Chaque jour, les clients découvrent un nouveau menu : des recettes maison, rehaussées de saveurs provençales authentiques. Les plats traditionnels comme la soupe au pistou ou la Ratatouille sont revisités avec goût, tandis que pour ceux qui doivent manger sur le pouce, des sandwiches classiques mais tout aussi délicieux sont également disponibles. Il est recommandé de réserver en avance pour le déjeuner.

À partir du mois de mai, «Le Chalet» va proposer des soirées after-work les mardis et vendredis, de 17h00 à 22h00. Ces événements seront l'occasion parfaite de se détendre après une journée de travail. Pour les amateurs de karaoké, rendez-vous au Chalet les samedis soirs.

Pour ceux qui souhaitent organiser des événements privés, «Le Chalet» offre la possibilité de privatiser les lieux, que ce soit pour célébrer un anniversaire, un événement d'entreprise ou toute autre occasion spéciale.

Le Chalet

19 place Félix Lescure
13850 Gréasque
06 45 29 01 52 - 09 75 72 78 53



RETOUR EN IMAGES



1 Colombier Géant

Mardi 4 avril 2023

2 - 3 Foire de Noël

18- 19 novembre 2023

4 - 7 Téléthon 2023

Samedi 9 décembre 2023

8 - 11 Sainte Barbe

Samedi 16 décembre 2023

12 - 16 Voeux du Maire

Samedi 13 janvier 2024





► Article du groupe d'opposition «Gréasque En Valeurs»

« PRISON AVEC SURSIS ! »

Le 31 janvier, la 6ème chambre du tribunal correctionnel de Marseille a condamné M. Turzo, premier adjoint délégué à l'urbanisme, pour prise illégale d'intérêt.

Pour avoir abusé de sa position d'adjoint à l'urbanisme à des fins personnelles, il écope de 4 mois de prison avec sursis, 150 000 € d'amende (plus 100 000€ pour sa SCI familiale) et 2 ans d'inéligibilité.

Nous avons appris cette condamnation par voie de presse et à ce jour, 12 février, le Maire n'a toujours pas réuni le conseil municipal comme l'imposerait la gravité de la situation et M. Turzo est toujours premier adjoint délégué à l'urbanisme.

Qu'attend le Maire pour réagir ? va-t-il prendre enfin ses responsabilités et asseoir son autorité ?

En outre, le 6 février M. Turzo s'affichait dans la Provence aux côtés de son avocat, qui n'est autre que l'avocat de la commune !

Nous sommes donc en droit de nous interroger : qui paye pour la défense de M. Turzo ? La commune ne doit pas supporter le coût de cette défense.

Rappelons que l'argent public, c'est le nôtre, c'est le vôtre !

H.Gaillard, N. Maurel, J. Reverte, S. Lepresle, P. Gatian - greasquevaleurs@gmail.com

► Le mot des Élus de la Majorité

«Notre réponse»

Le groupe d'opposition « Gréasque en valeurs » a fait le choix de communiquer autour d'une décision de justice frappée d'un appel qui suspend la condamnation de première instance.

Les propos rapportés sont placés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Le Maire, pour sa part, a retiré les délégations de l'adjoint mis en cause depuis le 14 février 2024.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 29 février dernier, a décidé de maintenir M.Turzo dans ses fonctions d'adjoint, par 12 voix pour 9 voix contre, le groupe « Gréasque en valeurs » souhaitant ne pas prendre part au vote.

► Article du groupe d'opposition «Greasque Ensemble»

N'a pas souhaité intervenir.

**Services municipaux
EN DIRECT**

- Standard **04 42 69 86 06**
- État Civil,
Transports scolaires **04 42 69 86 09**
Lundi, mardi, vendredi
8h30-12h / 15h30-17h30
- Mercredi
8h30-12h / 14h-17h30
- Jeudi
8h30-12h30
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
9h-12h
- Service cantine **04 42 69 86 09**
- Services Techniques **04 84 88 02 72**
- Location de salles **04 42 69 86 09**
- Police Municipale **04 84 88 02 71**
- Syndicat d'Initiative **04 42 69 72 16**
- Culture / Animation **04 42 69 86 48**
06 82 84 54 73
- Secrétariat du Maire
/ Élections **04 42 69 86 07**
- Comptabilité **04 42 69 86 11**
- Urbanisme **04 84 88 02 73**
- Centre de loisirs,
Périscolaire **04 42 69 95 37**
- Bibliothèque **04 42 69 86 15**
Mardi : 14h-17h30
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h30
Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h-12h
- C.C.A.S. **04 42 69 86 43**

**Services d'accueil
du PUBLIC &
PERMANENCES
DIVERSES**

- Creche ramilliale
/ Micro-Crèche **04 42 69 81 65**
La directrice reçoit sur rendez-vous à la crèche le lundi toute la journée et le jeudi après-midi
- Relais Assistantes
Maternelles (RAM) **04 42 65 65 72**
Permanence en Mairie annexe le 2^e et le 4^e mardi du mois, sur RDV.
- Urbanisme **04 84 88 02 73**
Accueil du public sur RDV au Pôle Technique :
- le lundi matin de 9h à 12h
- le vendredi toute la journée de 9h à 12h & de 14h à 16h30
Les permanences se feront le 1^{er} Samedi de chaque mois à la mairie annexe.
- C.A.U.E
Uniquement sur rendez-vous pour l'instruction des dossiers auprès du service d'urbanisme
- Ramassage
des encombrants **0 800 94 94 08**
- Décharge de Malespine **04 42 58 45 79**
Horaires : du lundi au samedi : 9h-17h45

**Autres permanences
EN MAIRIE**

Contactez la Mairie annexe : **04 42 69 86 09**
pour :

PERMANENCES JURIDIQUES

- Droit de la famille, accidents de la circulation et victimes d'infractions
Maître Virgile REYNAUD : tous les mercredis de 9h30 à 12h sur RDV (sauf vacances scolaires)

- Droit du travail :
Maître Talissa FERRER : les vendredis reçoit les 1^{er} et 3^{ème} vendredi, de 14h à 16h Se faire inscrire au 04.42.693.86.06

**PERMANENCE
HYPNOSE ET PSYCHO-ÉNERGIE**

- Valérie Secundy
1^{ers} mardis du mois 14h00 à 17h
sur RDV (sauf vacances scolaires)

NATUROPATHIE Nouveau

- Céline Balbis **06 26 38 16 77**
RDV par téléphone, SMS,
ou Google AGENDA

**PERMANENCE DE LA MISSION
LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

- Les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h (sauf vacances scolaires)

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES**CAF**

- La permanence d'une assistante sociale de la CAF a lieu à la Mairie annexe le 3^{ème} lundi du mois de 9h à 11h30
Prise de RDV à partir de 13h **04 88 57 32 40**

- Conseil Départemental en Mairie Annexe
• Assistante sociale (Conseil Départemental) :
04 13 31 06 00

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudi impair du mois de 9h à 12h
sur RDV auprès de son secrétariat

Régime Minier

- Assistante sociale Régime Minier :
04 28 66 00 01
RDV dispensaire Gardanne jeudi matin

PERMANENCE DE LA PMI

- Consultations de pédiatrie préventive organisée par le service PMI du Conseil Départemental à la Bouilladisse
04 13 31 06 15

**Numéros
UTILES**

- AGAFPA
Foyer logement **04 42 12 61 61**
- Soins infirmiers **04 42 12 61 72**
- Aide-ménagère **04 42 12 61 67**
- Centre Action
Jeunesse (Loco) **06 41 68 10 28**
- Centre de Loisirs
(le mercredi) **04 42 69 95 37**
- Collège **04 42 58 80 14**
- Ecole maternelle **04 42 69 86 18**

- Ecole élémentaire **04 42 53 81 41**
- EHPAD
Soleil de Provence **04 42 12 61 74**
- La Poste Gréasque **04 42 69 86 60**
- Paroisse **04 42 58 80 19**
- Pharmacie
de Gréasque **04 42 58 80 10**
- P.H.O
(musée de la mine) **04 42 69 77 00**
- Résidence du Parc
Secours catholique **04 42 12 61 61**
06 42 76 94 25
- Accueil patronage
le 2^{ème} mercredi du mois **06 18 33 80 51**
- Secours populaire **06 26 52 64 84**
- SIBAM **04 42 04 65 43**
- Taxi La Cabre d'or **04 42 69 20 00**
- Taxi Emilie **06 71 75 47 84**
- Taxi STO **06 18 54 51 16**

**URGENCES**

- Gendarmerie **17**
- Pompiers **18**
- Dépannage sécurité
(Gaz) **0 810 433 113**
- Urgences
Gaz naturel **0 810 224 000**
- SOS Médecins
Gardanne **04 42 51 46 47**
- SAMU **15**
- Centre antipoison **04 91 75 25 25**
- SOS blessures main
(la Conception) **04 91 38 36 52**
- Comité des Feux
de Forêt **04 42 69 91 99**
- Drogue info service
(numéro vert) **0 800 23 13 13**
- Centre Urgences
GARDANNE **04 42 50 60 15**
930 C.C. La plaine, Avenue d'Arménie
- Centre Urgences
CADOLIVE **04 65 28 01 40**

**MÉDECINS**

- Centre Médical Filieris
(Houillères) **04 42 58 80 25**
- Centre Médical
des Pradeaux **04 42 58 81 36**
- Centre Médical
"Les Prés Neufs" **04 42 58 88 47**
- Dr Florent Sancini **04 42 63 31 17**

Ils/elles sont **NÉ(E)S**

Arrêté au 23/02/2024

LEMOS RODRIGUES Léandro	04/03/2023	ARNAL Aaron	07/11/2023
DIJOUX Cécile	21/03/2023	STAMMEGNA Amélia	17/11/2023
LE CHAUX CHBABI Léna	16/04/2023	PAPIN Charlie	18/11/2023
IRSUTI Marius	16/04/2023	PAPIN Mahé	18/11/2023
MAURY Liéana	25/04/2023	GONGUET Lola	05/12/2023
CHAIX Ella	28/04/2023	JAMBON Solène	06/12/2023
ZÜNO Milan	19/05/2023	AUTEXIER Matéo	13/12/2023
FIORINI DESPINS Charlie	25/05/2023	BIONDI Eléonore	04/01/2024
FRADES Apolline	28/05/2023	CRESCENCE Alba	22/01/2024
WIEGANG Mahélya	03/06/2023	FABIEN Brune	27/01/2024
MARTINS Stelyna	07/06/2023	LEBON Lara	05/02/2024
BRULÉ LAPISARDI Mairus	12/06/2023	BERNARD Adélia	07/02/2024
BROUARD Olivia	29/06/2023	TELLEZ AUGUGLIARO Eliio	23/02/2024
BANOS Morgan	02/08/2023		
BRIERE Enzo	06/08/2023		
DERNAS Silvio	07/08/2023		
HERRERO Romy	16/08/2023		
SIMON Axel	13/09/2023		
SIMON Gabriel	13/09/2023		
MARTINO Léo	17/09/2023		
TELLEZ Yliana	24/09/2023		
GOMEZ Lucas	25/09/2023		
VELA Lylio	29/10/2023		
CRUZ Otavio	31/10/2023		

Ils se sont **MARIÉS**

GOMEZ Malvina et MONGIELLO Christophe	04/02/2023	CASSAR Loïc et DA LUZ Pauline	01/09/2023
DURAND Florian et CATANZARO Emilie	22/04/2023	NÈGRE Chantal et LOISIF Christian	02/09/2023
NOËL Bryan et CATTAX Adeline	29/04/2023	JAVALOYES Joanna et KORTULEWSKI-	02/09/2023
PACE Mathieu et RODA Margot	29/04/2023	JUSSEAUME Joris	
BARBET Mathilde et SIMON Norman	20/05/2023	CAUQUIL Alicia et TAILLANDIER Romain	16/09/2023
VALENTINE Jessie-Leigh et SCHWENKE Lionel	26/05/2023	BRUTH Francis et TOURÉ Maïmouna	28/10/2023
BERTY Christophe et PASSA Christine	01/06/2023	PRADES Gislain et LE PANN Anne-Sophie	04/11/2023
GRANJA Fabien et SERVEL Sabrina	09/06/2023	HOLTZWARTH Isabelle et BARRA Stéphane	16/11/2023
LAURENTI Emmanuelle et GIORICO Dimitri	09/06/2023		
LESCARRET Marine et COMPARETTI Jérôme	17/06/2023		
DE ANGELIS Marilyn et MORET Elodie	17/06/2023		
BUCHALIK Karolina et FRESNAIS Armand	13/07/2023		

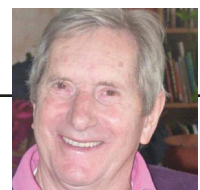
Ils se sont **PACSÉS**

PENGIAL Laetitia et HYE Cyril	09/02/2023	GOUJET Michaël et FAURE Stéphanie	27/09/2023
NOËL Bryan et CATTAX Adeline	20/04/2023	ROGISTER Marie-Astrid et MOURARET Florian	30/10/2023
MORVAN Anne-gaëlle et LOCATELLI Eric	22/05/2023	SIMON Ingrid et MOUCHOT Joévin	17/11/2023
ROSSITO Chloé et BOURGEOIS Thomas	02/06/2023	JOURDAN Laurent et BARRA Aurélie	20/12/2023
COCHET Dimitri et LAURENTI Emmanuelle	08/06/2023	SALAND Antoine et RAYNAL Amélie	17/01/2024
BERNARD Corinne et ALEXALINE Dimitri	26/06/2023		
SULTANA Damien et STEINHAUSER Daphné	26/06/2023		
JAUME Marina et BRIERE Benjamin	10/07/2023		
FRESNAIS Armand BUCHALIK Karolina	13/07/2023		

MAZUEL Jean-Claude 23/01/2022	SEBILLOTTE épouse MASSON Brigitte 13/08/2022	JADOT Gérard 06/05/2023	GARIBIAN épouse RUIZ Angèle 06/04/2023	NICOLI veuve FAGGIANI Colette 27/09/2023	DI-GUISTO veuve SANCHEZ Emilienne 30/12/2023
BASSO épouse LONGO Lucette 27/01/2022	PASSE Jacques 26/08/2022	ROUVEROL veuve LONGO Elise 16/05/2023	MIHIERE Maurice 18/04/2023	BRUTH André 29/09/2023	RICHASSE Christiane 02/01/2024
ETIENNE Claude 31/01/2022	CINTO Hubert 08/09/2022	CAUVILLE veuve GRIMALDI Monique 02/06/2023	KUMORECK Tania 19/04/2023	ZOLESE Germain 06/10/2023	SANCHEZ veuve VALLAURI Antonia 07/01/2024
ROSSI Michel 07/02/2022	GARCIA Simon 20/09/2022	TERRANOVA veuve MESSINA Josette 10/06/2023	HOURIKIAN veuve KARALEKIAN Rosa 01/06/2023	DORTEL veuve DUBOIS Colette 03/11/2023	CITRAIN veuve DIAZ Lucie 18/01/2024
DALMASSO épouse TELLEZ Arlette 10/02/2022	LE GAL Paul 28/09/2022	MARTIN veuve BARGAS Marguerite 04/07/2023	LOZANO Louise 01/06/2023	RAPHEL Annie 04/11/2023	DREVON veuve ZAPATA Chantal 23/01/2024
STEFANINI épouse MARCHETTI Félicité 18/02/2022	GARCIA épouse ROS Suzanne 08/10/2022	TRESORIER Colette 07/07/2023	PUTZULU Joseph 15/06/2023	PLUMEJEAU Maité 06/11/2023	BOTTA veuve SAUNIER Gracieuse 27/01/2024
NAHAPETIAN Albert 15/03/2022	VACHER Maurice 16/10/2022	ISNARDI Robert 09/07/2023	CEREDA Gérard 06/07/2023	MORELLI Stella 08/11/2023	ECOLIVET veuve GORGY Joséphine 30/01/2024
BLANCHARD épouse DALLARD Martine 22/03/2022	CALLERI épouse LAZZERINI Marguerite 27/11/2022	POULAIN veuve BRICAUD Yvette 03/08/2023	EME Michel 11/07/2023	BULLERA Fernand 10/11/2023	ADAM Louis 05/02/2024
GERACI épouse RIGO Martine 23/03/2022	GROSSO Bruno 06/12/2022	BOÏ Philippe 24/08/2023	RUSSINI veuve NARI Jacqueline 11/08/2023	RAAB veuve BOURREAU Françoise 18/11/2023	BONNEAUD épouse PONS Marie-France 05/02/2024
EICH Jean 11/04/2022	D'ANCONA épouse AGNESE Irma 23/12/2022	DEMMA épouse PINATTON Geneviève 09/02/2023	BOÏ Philippe 24/08/2023	BRUGIERE épouse PINTO Monique 05/12/2023	JULLIEN veuve LACOMBLEZ Jeannine 08/02/2024
JEAN-XAVIER Roland 22/04/2022	BRETON Pierre 04/02/2023	COTE veuve PASCALE Clotilde 09/02/2023	CINZIA épouse DAVI Joséphine 14/09/2023	GUY veuve DESCAT Paulette 14/12/2023	DALLARD André 16/02/2024
MASSOLO Raymond 11/05/2022	CORGIAT veuve BODAS Leonie 28/03/2023	BORREL veuve MAZZOLENI Marie- Thérèse 02/03/2023	MALLENS épouse CONTADIN Danièle 19/09/2023	DELAPLACE veuve CHENET Denise 20/12/2023	DOVBICHTENKO veuve TIKHY Anna 19/02/2024
MAUREL épouse BARONI Eliane 28/05/2022	MICHEL Yves 22/04/2023	MELERO Marcel 09/03/2023	FELICETTI Roger 21/09/2023	BILLARD Jean-Bernard 23/12/2023	GOSSET William 19/02/2024
REGIDOR Patrick 20/07/2022	HERRLEMANN Marie veuve PEYRON 23/04/2023	HERMAN Adolphe 14/03/2023	CHAGNARD Gaston 23/09/2023	PASCUAL Sylvain 25/12/2023	HAOUR Paul 19/02/2024
DANGIN épouse PAJOT Nicole 08/08/2022	DONATO veuve ORTEGA Jacqueline 30/04/2023		SEBASTIANO veuve DALFIN Arlette 25/09/2023	PARIS veuve PRIVAT Eliane 25/12/2023	

En Hommage à Jean-Bernard Billard

Jean-Bernard a eu une vie bien remplie, tant professionnellement que personnellement.



Installé à Gréasque depuis le début des années 1990, il était très impliqué dans la vie du village où il va notamment se consacrer à transmettre ses passions pour le monde de la culture et des arts aux enfants et adultes de Gréasque et des environs. Il crée l'association «les Ateliers de Gréasque» et donne des cours de dessin, de peinture, de sculpture puis d'Art plastique. Il crée sa compagnie de théâtre : la compagnie «Obrador» et donne en parallèle des cours de théâtre aux enfants. Avec sa troupe, ils montent de nombreux spectacles, participent à de nombreux festivals et reçoivent de nombreuses récompenses.

Jean-Bernard Billard a également eu de nombreuses fonctions sur la commune : membre puis Président du Syndicat d'initiative, puis du Comité des fêtes et ensuite du Comité de jumelage. Il a participé à la création du musée de la Mine de Gréasque, a longtemps été le correspondant local du Journal La Provence et a été Conseiller Municipal de 2008 à 2014.

Homme libre, original et engagé, Jean-Bernard Billard nous a quitté le 23 décembre 2023, à l'âge de 83 ans. La municipalité de Gréasque a souhaité lui adresser un hommage particulier lors de la cérémonie des vœux du maire du 13 janvier 2024. Elle le réitère en ces quelques lignes et adresse ses condoléances à sa femme Françoise, sa fille Fanny et à leurs proches.

PROGRAMMATION ÉVÈNEMENTS 2024

AVRIL

Samedi 13/04

Nettoyons le sud.....Mairie
9h | Syndicat d'Initiative | Tout public

Dimanche 14/04

Vide grenierSyndicat d'initiative
De 9h à 17h | Mail du collège | Tout Public

Samedi 27/04

Soirée année 80 «Born to be Gréasque».....Comité des fêtes
Syndicat d'Initiative | Raymond Galhuid | Tout public

MAI

Lundi 08/05

Commémoration du 8 Mai 1945.....Mairie
11h30 | Tout public

Samedi 18/05

Repas des Aînés.....CCAS
De 12h à 16h | Salle Jean-Moulin | Inscriptions obligatoires | Pour les plus de 65 ans

JUIN

Dimanche 02/06

Open Star 3x3Basket Club de l'Étoile et Mairie
10h à 17h | Centre-Village et stade | Tout public

Vendredi 07/06

Karaoké.....Comité des Fêtes
À partir de 19h | Maison des associations | Tout public

Dimanche 09/06

Élections Européennes.....Mairie
Toute la journée

Vendredi 21/06

Fête de la musique.....Mairie
À partir de 19h | Centre-Village | Tout public

JUILLET

Jeu 4 au Sam 6/07

Jazz en sol mineur.....Syndicat d'initiative
PHO et Centre-village | Tout public

Vendredi 14/07

Fête Nationale.....Mairie
à partir de 11h30 | Centre-village | Tout public

Ven 26 au Lun 29/07

Fête de la Saint-Jacques.....Comité des fêtes
Centre-village | Tout public

Suivez les actualités de notre agenda

événementiel sur le site :

www.ville-greasque.fr

